



COALITION QUÉBÉCOISE
POUR LE CONTRÔLE DU TABAC

4126, rue Saint-Denis, Montréal, Québec H2W 2M5 • Tél. : (514) 598-5533 • Téléc. : (514) 598-5283 • coalition@cqct.qc.ca

Communiqué de presse

La plus récente cible de l'ACDA pour dérailler la révision de la *Loi sur le tabac* : Les députés de la Commission de la Santé

Montréal, le 19 novembre 2013 — La Coalition québécoise pour le contrôle du tabac dénonce la plus récente tentative de l'Association canadienne des dépanneurs en alimentation (ACDA) pour faire dérailler le processus de révision de la *Loi sur le tabac* du Québec en ciblant les élus qui s'appêtent justement à faire des recommandations à cet égard, soit « *les 10 ... membres de la commission parlementaire de la santé et des services sociaux* ». ⁱ

L'ACDA, qui entretient des liens particulièrement étroits avec l'industrie du tabac et qui défend toujours scrupuleusement ses intérêts, vient d'annoncer le lancement d'une nouvelle campagne de pressions sur la contrebande de tabac dans la circonscription de chacun des membres de la **Commission de la Santé**, ⁱⁱ leur demandant d'en faire la seule priorité gouvernementale en lien avec le contrôle du tabac.

« *Il est clair qu'en martelant le message à savoir que le gouvernement doit prioriser la lutte à la contrebande aux dépens de toute autre intervention, l'ACDA espère dissuader les membres de la Commission de faire de robustes recommandations en faveur d'un resserrement de la Loi, notamment pour interdire les stratégies de marketing d'une industrie qui parvient toujours à attirer 30 000 jeunes par an dans son piège mortel,* » dit **Flory Doucas, porte-parole de la Coalition**. « *L'objectif de l'ACDA ne peut être plus clair : faire de la lutte à la contrebande la seule priorité gouvernementale et, ce, afin de contrer toutes les mesures réclamées par les groupes de santé pour mieux protéger les jeunes contre le tabagisme et ses méfaits.* »

En effet, la pétition qui sera diffusée dans des douzaines de dépanneurs des circonscriptions ciblées demande explicitement « *que la lutte à la contrebande demeure la priorité de la stratégie de contrôle du tabac* » des élus. ⁱⁱⁱ De fait, « *la stratégie de l'ACDA est la même depuis sa fondation : créer une diversion à l'aide de la contrebande afin d'empêcher de nouveaux contrôles sur l'industrie du tabac. Nous interpellons les membres de la Commission afin de ne pas se laisser berner par ce porte-étendard de l'ennemi numéro 1 de la santé publique que sont les fabricants de produits du tabac,* » ajoute **madame Doucas**.

Les groupes de santé du Québec réclament depuis 2010 le renforcement de la Loi afin qu'elle interdise l'aromatisation des produits du tabac et la mise en marché de nouvelles catégories ou marques de tabac. Ils souhaitent également voir la mise en œuvre de l'emballage standardisé et neutre, une demande qui a été renforcée en août dernier alors que l'**ancienne ministre de la Santé de l'Australie, l'honorable Nicola Roxon**, s'est déplacée à Québec pour témoigner devant la **Commission** dans le cadre de ses audiences sur la Loi. ^{iv}

« *En sonnant constamment l'alarme sur la contrebande, l'industrie et ses porte-étendards cherchent à détourner l'attention des parlementaires des produits et du marketing qui menacent réellement la santé des jeunes, soit les produits légaux avec leurs emballages branchés et saveurs alléchantes, et à empêcher des restrictions pour ceux-ci,* » conclut **madame Doucas**.

Comme d'habitude, l'ACDA continue à induire les parlementaires en erreur quant à l'ampleur et les risques de la contrebande, ainsi qu'aux causes et aux solutions en lien avec le tabagisme.

1) L'ACDA prétend représenter les intérêts des détaillants du tabac, mais ses actions sont particulièrement bénéfiques pour les fabricants du tabac.

Trois des hauts dirigeants de l'ACDA sont des anciens de l'industrie du tabac, et l'organisme figure de façon préminente dans les documents stratégiques de la multinationale BAT, propriétaire d'Imperial Tobacco.^v



2) La campagne de l'ACDA concrétise la stratégie énoncée par les multinationales du tabac.

Les documents internes de BAT (propriétaire d'Imperial Tobacco) et de Philip Morris International (propriétaire de Rothmans) précisent que la perception d'un marché de la contrebande en croissance ainsi que les « initiatives » de relations publiques en lien avec la contrebande ont justement pour effet de freiner les hausses de taxes et de prévenir la nouvelle réglementation.^{vi} C'est pourquoi, partout dans le monde, l'industrie utilise le prétexte de la contrebande pour s'opposer aux mesures de réduction du tabagisme, un stratagème par ailleurs parfaitement illustré par l'inscription de l'ACDA dans le registre des lobbyistes.^{vii}

3) L'ACDA peut bien prétendre se soucier de la santé des jeunes, mais ce sont les produits vendus dans les dépanneurs qui constituent leur porte d'entrée au tabagisme — pas la contrebande^{viii}.

La vaste majorité des jeunes qui s'initient au tabagisme le font avec des produits légaux, soit les marques des grands cigarettiers^{ix} ou les petits cigares aromatisés (pour lesquels il y a peu ou pas de contrebande).^x De plus, ce sont les dépanneurs qui représentent la plus importante source de tabac pour les jeunes^{xi} : selon les statistiques du ministère de la Santé, 38 % des détaillants québécois ayant fait l'objet d'une vérification ont accepté de vendre du tabac à un mineur.^{xii}

4) La contrebande a provoqué la fermeture de centaines de dépanneurs? FAUX!

Même les propres chiffres de l'ACDA contredisent ses prétentions comme quoi « *des centaines de dépanneurs ont ... fermé leurs portes depuis cinq ans* » principalement à cause de la contrebande^{xiii}. Selon ses propres rapports sur la santé des dépanneurs au Canada, le nombre total de dépanneurs au Québec était pratiquement le même en 2011 (5900) qu'en 2008 (5897), alors que ce nombre a substantiellement baissé en Alberta où il y a pourtant très peu de contrebande.^{xiv}

5) La contrebande n'est plus une menace, grâce aux interventions gouvernementales.^{xv}

Seuls l'industrie et les groupes qui y sont associés continuent de sonner l'alarme quant à la contrebande et de critiquer le gouvernement pour son « inaction »^{xvi}, malgré les estimations très rigoureuses et claires du gouvernement du Québec qui la fixe à 15 % du marché.^{xvii} Les groupes de lutte contre le tabac appuient la lutte contre la contrebande et y participent énergiquement^{xviii}, mais tiennent à ce qu'elle ne se fasse pas aux dépens de la santé publique.

6) À l'opposé, le tabagisme ne diminue plus depuis 2006 au Québec,^{xix} notamment à cause du manque d'encadrement des stratégies de marketing par les gouvernements.

Si on veut empêcher l'expérimentation et l'initiation au tabagisme par les jeunes, il faut intervenir auprès des caractéristiques des produits du tabac qui les rendent attrayants pour les jeunes comme les nouveaux arômes alléchants et les emballages trompeurs et séducteurs. Or, le gouvernement n'a rien fait pour interdire ces manœuvres, bien que des mesures en ce sens aient déjà été mises en œuvre dans d'autres juridictions.

ANNEXE A : Quelques images de produits légaux



(↑ Nouveaux paquets Player's : un contenant sans mise en garde à l'intérieur de l'emballage conforme à la loi ... qu'on peut jeter)

ANNEXE B : Principales mesures réclamées par les groupes de santé^{xx}**Pour diminuer l'attrait des produits du tabac :**

- ➔ **Interdiction complète de toutes les saveurs, incluant le menthol** : étendre à tous les produits du tabac l'interdiction des additifs énumérés dans la loi fédérale
- ➔ **Moratoire sur les nouveaux produits du tabac** : interdire la mise en marché de tout nouveau produit du tabac, soit au niveau de son emballage (ex. modernisation de l'imagerie d'une marque) ou au niveau du produit lui-même (ex. cigarettes ultra-minces)
- ➔ **Standardisation des emballages** : emballages complètement standardisés (format, matériau) et complètement libres d'éléments promotionnels (éléments de marque, logo, graphisme) à l'exception du nom de la marque

Pour protéger les travailleurs et les populations vulnérables de la fumée secondaire :

- ➔ **Interdiction de fumer sur les terrasses de restaurants et de bars**
- ➔ **Interdiction de fumer dans les véhicules en présence d'enfants**
- ➔ **Interdiction de fumer dans les terrains de jeux pour enfants**

Fondée en 1996, la **Coalition québécoise pour le contrôle du tabac** représente quelque 460 organisations québécoises — associations médicales, ordres professionnels, municipalités, hôpitaux, écoles, commissions scolaires, etc. — qui appuient une série de mesures destinées à réduire le tabagisme et ses conséquences. Ses principaux objectifs incluent prévenir l'initiation au tabagisme, favoriser l'abandon, protéger les non-fumeurs contre la fumée secondaire et obtenir un cadre législatif qui reflète la nature néfaste et toxicomanogène du tabac.

RÉFÉRENCES :

- ⁱ ACDA, texte de la pétition, citée dans « Les dépanneurs lancent une pétition sur ipad », *La Tribune de Sherbrooke*, 15 novembre 2013. <http://www.lapresse.ca/la-tribune/sherbrooke/201311/15/01-4711031-tabac-de-contrebande-les-depanneurs-lancent-une-petition-sur-ipad.php>
- ⁱⁱ **Commission de la Santé et des Services sociaux**, Membres au 16 novembre 2013 : <http://www.assnat.qc.ca/fr/travaux-parlementaires/commissions/csss-40-1/index.html#membres>
- ⁱⁱⁱ ACDA, texte de la pétition, citée dans « Les dépanneurs lancent une pétition sur ipad », *La Tribune de Sherbrooke*, 15 novembre 2013. <http://www.lapresse.ca/la-tribune/sherbrooke/201311/15/01-4711031-tabac-de-contrebande-les-depanneurs-lancent-une-petition-sur-ipad.php> ; "Lancement d'une pétition sur iPad dans un dépanneur de Sherbrooke », *EstriePlus.com*, 16 novembre 2013. <http://www.estriplus.com/contenu-0404040431333535-28659.html> ; "Pétition pour prioriser la lutte à la contrebande de tabac : Des dépanneurs de Groulx recueillent des signatures par iPad", *L'Écho de la Rive-Nord*, 14 novembre 2013, <http://www.lechodelarivenord.ca/2013/11/14/des-depanneurs-de-groulx-recueillent-des-signatures-par-ipad>
- ^{iv} **Assemblée nationale**, Journal des débats, 20 août 2013. <http://www.assnat.qc.ca/fr/travaux-parlementaires/commissions/csss-40-1/journal-debats/CSSS-130820.html>, audio: <http://www.assnat.qc.ca/fr/video-audio/AudioVideo-47145.html?support=video> ; Coalition québécoise pour le contrôle du tabac, communiqué, 20 août 2013. http://cqct.qc.ca/Communiques_docs/2013/PRSS_13_08_19_Communique_ConferenceDePresse_Roxon.htm
- ^v **Coalition québécoise pour le contrôle du tabac**, « Qui est l'ACDA? », novembre 2013. http://cqct.qc.ca/Documents_docs/DOCU_2013/DOCU_13_11_18_OUI_ACDA.pdf
- ^{vi} « *Initiatives against illicit trade: Act to prevent excessive tax increases and counter-productive regulations* », **Philip Morris International**, James R. Mortensen, President - Latin America & Canada Region, Lausanne, 21 juin 2012 (« Investor Day – LA&C Region »), page 38. http://www.cqct.qc.ca/Documents_docs/DOCU_2012/PPT_12_06_21_PMI_InvestorDay_President_LatinAmerica&Canada.pdf ou <https://www.media-server.com/m/instances/8hjn6wm/items/v2b4bx9m/assets/v4222k5w/0/file.pdf>
- ^{vii} Registre des lobbyistes, fiche de **Michel Gadbois** pour l'ACDA, 2012. http://cqct.qc.ca/Documents_docs/DOCU_2012/INDU_12_Fiche_Michel_Gadbois_pour_ACDA.pdf
- ^{viii} Seulement 14 % des élèves du secondaire rapportent consommer habituellement des cigarettes de marques autochtones, selon l'Enquête sur le tabagisme chez les jeunes (2008-2009) : **Santé Canada**, *Enquête sur le tabagisme chez les jeunes*, 2011. <http://www.hc-sc.gc.ca/hc-ps/tobac-tabac/research-recherche/stat/index-fra.php#etj>, compilé dans « Monitorage du Plan québécois de lutte contre le tabagisme 2012 » de l'**Institut national de santé publique du Québec** (tableau page 55; citation page 57). http://www.inspq.qc.ca/pdf/publications/1565_MonitoragePlanOclutteTabag2012.pdf
- ^{ix} **Enquête sur le tabagisme chez les jeunes**, données de compilées par la Coalition québécoise pour el contrôle du tabac, 2 octobre 2011. http://www.cqct.qc.ca/Documents_docs/DOCU_2011/DOCU_11_10_02_MarquesCigarettesDesJeunes_Legal_vs_contrebande.pdf
- ^x Statistiques sur l'usage des produits aromatisés, compilé par la **Coalition québécoise pour le contrôle du tabac**, http://cqct.qc.ca/Documents_docs/DOCU_2013/DOCU_13_11_18_Aromatisation.pdf
- ^{xi} « *D'après l'édition de 2008 de l'ETADJES, 33 % des élèves mineurs qui fumaient ont habituellement acheté leurs cigarettes eux-mêmes dans un commerce* »; tiré de l'Enquête québécoise sur le tabagisme chez les élèves du secondaire (EQTES 1998-2002) et l'Enquête québécoise sur le tabac, l'alcool, la drogue et le jeu chez les élèves du secondaire (ETADJES 2004-08), compilé dans « Monitorage du Plan québécois de lutte contre le tabagisme 2012 » par l'**Institut national de santé publique du Québec**. http://www.inspq.qc.ca/pdf/publications/1565_MonitoragePlanOclutteTabag2012.pdf
- ^{xii} **Coalition québécoise pour le contrôle du tabac**, communiqué, « Interdiction de la vente de tabac aux mineurs: Détaillants encore délinquants, 20 ans après l'adoption de la loi ». 12 avril 2013. http://cqct.qc.ca/Communiques_docs/2013/PRSS_13_04_12_Vente_mineurs.pdf
- ^{xiii} « Des centaines de dépanneurs ont ainsi fermé leurs portes depuis cinq ans, une hémorragie que l'ACDA voudrait bien stopper, voire renverser. » cité dans "Lancement d'une pétition sur iPad dans un dépanneur de Sherbrooke », *EstriePlus.com*, 16 novembre 2013. <http://www.estriplus.com/contenu-0404040431333535-28659.html> ; « *L'élément majeur qui nous a fait mal depuis un certain temps, pis qui est l'exemple de la sur-réglementation, c'est la contrebande du Tabac* », **Michel Gadbois**, ACDA, reportage vidéo, *Echo de la Rive-Nord*, 14 novembre 2013. <http://www.lechodelarivenord.ca/2013/11/14/des-depanneurs-de-groulx-recueillent-des-signatures-par-ipad>
- ^{xiv} Données de l'ACDA, compilé par la **Coalition québécoise pour le contrôle du tabac** dans « L'ACDA exagère l'impact de la contrebande sur les dépanneurs », 15 novembre 2012. http://www.cqct.qc.ca/Documents_docs/DOCU_2012/DOCU_12_11_15_ACDA_Fermeture_depanneurs.pdf
- ^{xv} **Ministère des Finances**, *Mesures de lutte contre la contrebande*, novembre 2012. http://cqct.qc.ca/Documents_docs/DOCU_2012/DOCU_12_11_16_MinFin_MesuresPrisesDepuis2011.pdf
- ^{xvi} **Coalition québécoise pour le contrôle du tabac**, communiqué, « Ce que les 75 babillards de l'ACDA ne disent pas », 26 novembre 2012. http://cqct.qc.ca/Communiques_docs/2012/PRSS_12_11_26_Reaction_Babillards_ACDA_Contrebande.pdf
- ^{xvii} **Gouvernement du Québec**, Budget 2013-2014 – Plan budgétaire, "Un Québec pour tous", page F.18, 20 novembre 2012. <http://www.budget.finances.gouv.qc.ca/Budget/2013-2014/fr/documents/Planbudgetaire.pdf> ; voir extraits pertinents au http://www.cqct.qc.ca/Documents_docs/DOCU_2012/DOCU_12_11_20_Budget_Extraits_tabac.pdf . Témoignant en Commission parlementaire, **Gilles Paquin**, le président-directeur général de Revenu Québec explique que « *la contrebande de tabac, là, est retournée à des taux qui sont comparables à ceux du début des années 2000, de l'ordre de 15 % ... on pense que la hausse de la taxe sur le tabac n'a pas eu pour effet d'entraîner une recrudescence de la contrebande* », Journal des débats, jeudi 13 juin 2013 - Vol. 43 N° 49. <http://www.assnat.qc.ca/fr/travaux-parlementaires/commissions/cfp-40-1/journal-debats/CFP-130613.html> ; survol des indicateurs: http://cqct.qc.ca/Documents_docs/DOCU_2013/DOCU_13_07_23_IndicateurReductionContrebande.pdf
- ^{xviii} **Coalition québécoise pour le contrôle du tabac**, **Société canadienne du cancer**, Div.Qc, **Association pour les droits des non-fumeurs**, **Bureau du Québec**, Fiche conjointe sur la contrebande, 6 octobre 2011. http://cqct.qc.ca/Documents_docs/DOCU_2011/MEMO_11_10_06_CommissionsFinancesPubliques_contrebande_FICHE_VF.pdf
- ^{xix} **Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes** (ESCC-2012), analysée par la **Coalition québécoise pour le contrôle du tabac**, communiqué, 20 juin 2013. http://cqct.qc.ca/Communiques_docs/2013/PRSS_13_06_20_Reaction_ESCC_2012.pdf
- ^{xx} Liste complète avec explications: http://cqct.qc.ca/Documents_docs/DOCU_2013/DOCU_13_08_15_Resume_Liste_revendications.pdf